

APERÇU DES PROBLÈMES DIAGNOSTIQUÉS

Les encombres (ou embâcles)

Un encombre est un amoncellement naturel de débris et principalement de branches dans le lit mineur du cours d'eau.

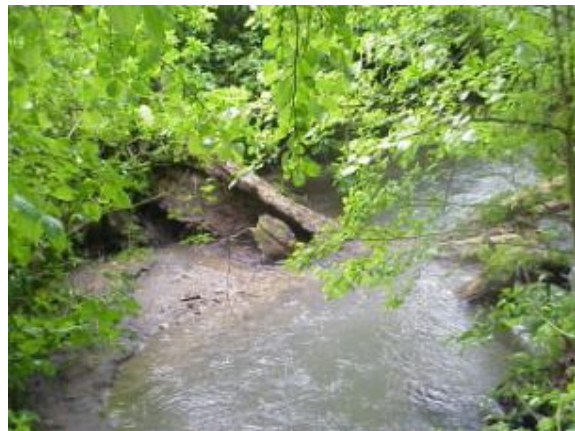
S'ils obstruent de **façon importante ou en totalité** le lit (photo du haut ci contre), ils constituent alors des obstacles à l'écoulement de l'eau et à la libre circulation des poissons.

Ils provoquent, en amont, le ralentissement de l'eau, l'accumulation des flottants et une sédimentation anormale et, en aval, des érosions de berges.

Ils sont dans ces cas néfastes au milieu et aux usages et sont à **retirer**.



S'ils sont **partiels** (photo du bas ci-contre), qu'ils n'obstruent pas le cours d'eau et qu'ils ne gênent pas l'écoulement normal de l'eau et s'ils ne sont pas stabilisés et/ou s'ils risquent de générer un encombre total, ils sont à surveiller ou à retirer.



Dans les autres cas, les plus petits encombres sont à **conserver absolument** car ils contribuent à la diversité des habitats et sont essentiels au milieu aquatique.

Les clôtures placées en travers de la rivière

Les clôtures placées en travers du cours des rivières sont nombreuses sur les affluents de l'Huisne et de la Sarthe. Elles sont généralement liées à la présence des abreuvoirs à bestiaux pour éviter que les bêtes partent à la rivière.

Outre leur caractère illégal, elles sont un point de fixation des encombres, à l'image d'un peigne et possèdent alors tous les inconvénients des encombres.

Le **retrait de ces clôtures est donc préconisé** parallèlement à l'aménagement d'un abreuvoir et à la clôture de la berge.



La “coupe à blanc”

Plusieurs secteurs d'entretien de la ripisylve selon la technique de la coupe à blanc sont recensés sur les berges des cours d'eau étudiés.

Cette pratique est à proscrire car elle est néfaste au milieu, elle favorise :

- L'apport total de lumière, le réchauffement de l'eau, l'explosion des végétaux aquatiques et l'eutrophisation,
- La banalisation de la ripisylve lors de sa repousse sous forme de cépées, unicité des classes d'âges et des essences (photo de droite ci-dessus),
- Une dégradation accélérée des berges
- La banalisation des habitats aquatiques par disparition des zones d'ombrage et alternance des zones d'éclaircissement
- La disparition de l'avifaune nicheuse locale et des sites d'accueil des mammifères.



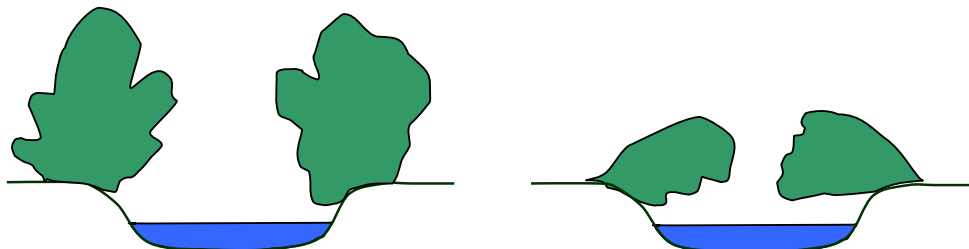
Entretien au broyeur

Le résultat d'un entretien réalisé au broyeur peut être varié selon la hauteur de coupe utilisée. Cela peut aller de la berge à nue à un entretien plus modéré laissant la ripisylve s'étendre en hauteur (photo).

Dans un cas comme dans l'autre, **l'utilisation du broyeur n'est pas compatible avec le bon développement de la strate arbustive.**

La ripisylve est repoussée sur le lit par le bras de la machine et tend à recouvrir la rivière.

Enfin, le **lamier qui coupe sainement les branches** doit être préféré au broyeur qui déchiquète la végétation.



Conséquence de l'utilisation du broyeur sur la ripisylve

L'absence de clôtures en bordure de cours d'eau dans les prairies



L'absence de clôtures en bordure de cours d'eau dans les prairies pâturées favorise le piétinement des bovins et les effondrements de berges. Les matières en suspension* issues du piétinement engendrent le colmatage* des substrats préjudiciable pour les macro-invertébrés benthiques, pour la reproduction des espèces piscicoles (chabots et salmonidés) et pour l'écrevisse à pieds blancs. L'absence de clôtures favorise également la consommation des jeunes pousses de la ripisylve par les bovins. Seuls les rejets hors de portée des bovins peuvent donc se développer en déstabilisant complètement les arbres de la ripisylve. Les déjections des bovins directement dans le lit des cours d'eau provoquent l'apport direct de matières organiques mais surtout engendrent des **contaminations microbiologiques** de l'eau.

Des berges nues

Il est important de savoir que la présence d'une ripisylve sur les rives d'un cours d'eau est bénéfique à plusieurs points :

Elle permet, par le système racinaire, de fixer les berges, de lutter contre leur érosion mais aussi d'apporter de l'ombre au cours d'eau et ainsi de diversifier les habitats aquatiques.

Elle permet de dégrader les intrants échappés, de limiter l'échauffement de l'eau, c'est donc une prévention aux problèmes de l'eutrophisation du milieu.

Les secteurs de berges nues sont des zones favorables à l'explosion des végétaux aquatiques qui trouvent une température d'eau élevée et combinée à des eaux calmes parviennent à l'asphyxie du milieu.

L'absence de ripisylve apparaît comme une contrainte en moins pour les exploitants. Toutefois, il est souhaitable pour la rivière de conserver un cordon ligneux ou buissonnant même de faible hauteur.

Suivant les secteurs et en fonction de la densité de la végétation en amont et en aval de la zone concernée, des propositions de plantation d'essences autochtones à système racinaire profond, comme le Frêne ou l'Aulne pourront être faites.



Les abreuvoirs et les passages à gué

Les “abreuvoirs au cours d’eau” pour les bovins **sont nombreux** sur l’ensemble des cours d’eau des bassins versants de l’Huisne et de la Sarthe.

Ils sont également nombreux par parcelle alors qu’en général, un seul accès au ruisseau suffirait pour l’abreuvement du troupeau entier, évitant ainsi la multiplication des dégradations de berges.

Ces abreuvoirs ont pour conséquences :

- la dégradation physique des berges et du fond des cours d’eau par le piétinement des bovins,
- la mise en suspension de particules fines qui se déposent en aval, colmatant les substrats grossiers, et “étouffant” les frayères,
- la contamination fécale de l’eau. Les bovins font leurs déjections dans le lit même du ruisseau, se contaminent et contaminent les troupeaux en aval.

Cours d’eau concernés : ensemble des cours d’eau du bassin versant de l’Huisne et de la Sarthe



Ces abreuvoirs sauvages doivent être :

- aménagés (photo ci-dessous),
- ou remplacés par des pompes à museau (photo ci-dessous), des abreuvoirs raccordés au réseau d’eau potable, des abreuvoirs gravitaires...



Les passages à gué des engins agricoles et des bestiaux présentent les mêmes problèmes de dégradation du lit de la rivière. Dans la mesure du possible et principalement sur les cours d’eau de 1^{ère} catégorie piscicole, il conviendrait de mettre en place des passages empierrés aménagés ou des pont-passerelles.

Les travaux de recalibrage

Ces travaux datent généralement du remembrement agricole et ont été effectués dans le but de rectifier et “d’assainir” les parcelles agricoles. Cela s’est traduit par le **recalibrage**, la **rectification et l’abaissement du fond** des cours d’eau au moyen de pelleteuses mécaniques.

Les cours d’eau ont ainsi été dénaturés et réduits à des seules fonctions hydrauliques, privés de leurs substrats, devenus homogènes, improductifs et impropres au développement de la faune aquatique autochtone.

Un cours d’eau recalibré-rectifié se définit dans le paysage par une ligne droite dénuée de végétation (ou végétation buissonnante), homogène avec des berges planes et un fond plat.

Il faut être conscient que de tels travaux ont eu des conséquences très lourdes et que laissés à eux-mêmes, le **retour à la normale se compte en décennies !**

A ce jour, très peu nombreux sont les cours d’eau qui se sont renaturés d’eux-mêmes.

Cours d’eau concernés : Ruisseaux de la Belle Filière, de Gobilone, de St Mard, du Bois Guillaume, de la Blonde, de Boécé, de St Ouen, Gobergère, Landres, Chippe, Gironde, Parfondeval, Prulay, Nuisement, Guillet, Courgeout.



Le curage

Le curage se traduit par une augmentation de la profondeur du cours d’eau, une modification de son profil et du rapport “profondeur-largeur”. Il en ressort un **déséquilibre morphodynamique** dont le résultat le plus immédiat est la déstabilisation des berges, puis l’élargissement du cours d’eau pour retrouver un rapport « profondeur-largeur » plus conforme à son l’équilibre.

Comme le recalibrage auquel il est souvent associé le curage a des conséquences similaires et est tout aussi néfaste pour le milieu aquatique.

Le curage est couramment trahi par la présence de son merlon de curage qui forme un relief et qui accueille une végétation nitrophile (orties...)

Cours d’eau concernés : Sarthe, Tranches, Dorgueil, Erine, Parfondeval, Prulay



Ci-dessus, merlon de curage d’une hauteur d’environ 1.5 m à la Rivière (rive droite, commune des Champeaux sur Sarthe).

- Ce merlon tend à endiguer le lit mineur avec pour conséquences directes :
- rupture des communications entre le cours d’eau et son lit majeur,
 - impossibilité d’expansion des crues et **aggravation des crues en aval !**
 - impossibilité pour les brochets et les cyprinidés d’utiliser ces prairies pour leur reproduction.